

Pourquoi conserver des animaux migrateurs?



COLONIE DE STERNES © PNUE/YORINOBU NAWATA

Parmi les 1,5 millions d'espèces décrites d'animaux, on estime que de 8.000 à 10.000 sont migratrices. Elles vont des antilopes aux poissons, des baleines aux éléphants, des chauves-souris aux oiseaux. Même des insectes apparemment frêles, tels que le papillon Monarque, couvrent d'énormes distances.

Les animaux migrateurs sont des composants essentiels des écosystèmes qui entretiennent toute vie sur terre. En tant qu'agents de pollinisation et disséminateurs de semences, ils contribuent par exemple à la structure et au fonctionnement des écosystèmes. Ils fournissent de la nourriture aux autres animaux et régulent le nombre des espèces dans les écosystèmes. Ils sont potentiellement des indicateurs très efficaces des changements écologiques qui nous affectent tous.

Dans des économies locales et mondiales également, les animaux migrateurs jouent un rôle important dans des domaines tels que les activités de subsistance, de chasse et de pêche récréatives et commerciales fournissant nourriture et revenus. Plus récemment, ils sont devenus des attractions de premier ordre pour les écotouristes tels que les observateurs d'oiseaux et de baleines.



DAUPHINS TACHETES © PNUE

UN LOURD TRIBUT

La pression humaine est souvent intense sur les animaux migrateurs et sur leurs habitats, lieux nécessaires à leur survie. Les pratiques insoutenables de chasse et de pêche ainsi que les captures accidentelles dans les pêcheries prélèvent un lourd tribut sur des milliers d'animaux. La destruction des zones humides, des forêts et des prairies des rives de nourriture et d'abris essentiels à leur vie. Des obstacles à la migration, tels que les barrages, les clôtures, les lignes à haute tension et les fermes d'éoliennes, peuvent nuire à leurs schémas de migration et entraîner une importante mortalité.

L'introduction d'espèces étrangères et les effets néfastes des polluants industriels et agricoles constituent d'autres risques. On commence tout juste à comprendre l'impact potentiel considérable des changements de climat mais il annonce le bouleversement des schémas migratoires. Les oiseaux sont également confrontés au danger d'électrocution, de blessure ou de mort en raison des lignes à haute tension ou des pylônes. De ce fait, beaucoup d'animaux migrateurs deviennent de plus en plus rares et nombreux sont ceux qui sont menacés d'extinction.

Plate-forme mondiale pour une coopération

En tant que traité écologique conclu sous l'égide des Nations Unies, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) fournit une plate-forme mondiale pour la conservation et l'utilisation durable des animaux migrateurs et de leurs habitats. La Convention réunit les Etats traversés par des animaux migrateurs - qui sont les Etats de l'aire de répartition - et pose le fondement juridique des mesures de conservation dans l'ensemble des aires de répartition des animaux migrateurs.

CONSERVATION DES ANIMAUX LES PLUS EN DANGER

Les espèces migratrices menacées d'extinction sont inscrites à l'Annexe I de la Convention. Les Etats s'efforcent de protéger rigoureusement ces animaux, de conserver ou de restaurer leurs lieux de vie, de réduire les obstacles à la migration et de lutter contre les autres facteurs susceptibles de les mettre en danger. Outre le fait de créer des obligations pour chaque Etat qui adhère à la Convention, la CMS promet une action concertée dans les Etats de l'aire de répartition d'un grand nombre de ces espèces.



PROTECTION DU CERF DE BUKHARA © BAKHTIER MARDONOV/WWF RUSSIA

PROPOSITION DE SOLUTIONS MONDIALES ET REGIONALES SUR MESURE

Les espèces migratrices qui ont besoin ou qui profiteraient d'une manière significative de la coopération internationale sont inscrites à l'Annexe II de la Convention. Pour cette raison, la Convention encourage les Etats de l'aire de répartition à conclure des Accords mondiaux ou régionaux.



COURLIS A BEC GRELE © C.H. GOMERSALL/USFWS

A cet égard, la CMS agit comme une convention cadre. Les Accords peuvent aller de traités juridiquement contraignants à des instruments moins formels, tels que les Mémoires d'Accord, et peuvent être adaptés aux exigences de régions particulières. La mise au point de modèles sur mesure, selon les besoins en matière de conservation, dans l'ensemble de l'aire de répartition d'une espèce migratrice, est un moyen propre à la CMS. Tous les Accords sont basés sur des plans concrets de gestion et de conservation.

Depuis 1990, plus d'une douzaine d'Accords internationaux ont été conclus sous l'égide de la CMS pour les chauves-souris, les oiseaux, les cerfs, les dauphins, les baleines, les tortues marines et les phoques.



MARQUAGE DES OIES NAINES © INGAR JOSTEIN OIEN

PROMOTION DE LA RECHERCHE PRATIQUE ET DE LA CONSERVATION

La CMS promeut la recherche coopérative et les projets de conservation sur les animaux migrateurs dans le monde entier. La gamme des activités est large. Elles vont du recensement des populations à l'évaluation des menaces et de la qualité des habitats, ainsi qu'à l'utilisation de la télémétrie par satellite pour déterminer les itinéraires de migration. D'autres portent sur des études concernant les modes de reproduction, la clôture des lieux de nidification, l'identification et la cartographie des sites ou sur l'analyse génétique d'échantillons de tissus.

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

En tant que convention de base, la CMS apporte sa contribution aux activités économiques impliquant l'utilisation durable d'espèces migratrices et la production de nourriture. L'écotourisme, tel que l'observation durable des baleines, génère des revenus considérables.

La CMS s'est engagée à promouvoir le développement durable en s'efforçant d'atteindre les objectifs fixés au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002. Elle apporte son aide à des programmes pour le bénéfice à long terme de communautés locales et pour la réduction du taux de perte de la biodiversité.



TUAREGS EN AFRIQUE OCCIDENTALE © JOHN NEWBY/ISSIG



ELEPHANTS D'AFRIQUE DU SUD © PNUE

TRAVAIL EN PARTENARIAT

En tant que seule convention mondiale spécialisée dans la conservation d'espèces migratrices, des lieux dont elles ont besoin pour survivre et de leurs itinéraires de migration, la CMS complète un certain nombre d'autres traités et entités internationaux avec lesquels elle coopère, notamment la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Ramsar relative aux zones humides, la Convention sur le commerce international des espèces en danger et la Commission baleinière internationale. Elle profite du soutien de plusieurs organisations non-gouvernementales, dont BirdLife International, l'UICN - Union mondiale pour la nature, la Société pour la préservation des baleines et dauphins (WDCS), Wetlands International et l'Organisation mondiale de protection de la nature (WWF).

Ramsar relative aux zones humides, la Convention sur le commerce international des espèces en danger et la Commission baleinière internationale. Elle profite du soutien de plusieurs organisations non-gouvernementales, dont BirdLife International, l'UICN - Union mondiale pour la nature, la Société pour la préservation des baleines et dauphins (WDCS), Wetlands International et l'Organisation mondiale de protection de la nature (WWF).

Les institutions de la CMS

Les institutions de la CMS sont la Conférence des Parties (COP), organe de décision qui se réunit à intervalles de trois ans; le Comité permanent, qui définit la politique ainsi que les directives administratives entre les sessions de la COP; le Conseil scientifique, qui donne des conseils sur les questions scientifiques et les priorités concernant les activités de recherche et de conservation et le Secrétariat, qui élabore et promeut des Accords, assure la tenue des réunions, soutient et supervise les projets de recherche et de conservation et travaille avec les gouvernements et les organismes. Le Secrétariat est fourni par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).



GORILLE DE MONTAGNE © JAN REMOND/GRASP



SEPTIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES, 2002 © CMS/MALSCH

Oiseaux : de l'Arctique à l'Antarctique

Avec leurs voyages prévisibles et souvent spectaculaires, les oiseaux sont peut-être le groupe le mieux connu des animaux migrateurs. De nombreuses espèces migrent des hautes latitudes vers les tropiques et au-delà. Une espèce, le stérne arctique, oiseau de mer élégant de couleur blanche, se reproduit dans l'Arctique et migre vers l'Antarctique !

CONSERVATION TRANSCONTINENTALE

L'Accord le plus important élaboré jusqu'ici au titre de la CMS porte sur les oiseaux d'eau. L'Accord sur les oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie (AEWA) couvre 235 espèces d'oiseaux migrateurs et encourage une étude des itinéraires aériens, approche unique parmi les accords multilatéraux sur l'environnement. L'AEWA couvre 117 pays en Europe, Asie, Moyen-Orient et Afrique, ainsi que le Canada. L'aire géographique s'étend de l'extrême nord du Canada et de la Fédération de Russie à l'extrémité méridionale de l'Afrique.



OIES NAINES © INGAR JOSTEIN OIEN

CONSERVATION D'ESPECES D'OISEAU PARTICULIERES

En outre, quelques-uns des oiseaux les plus rares du monde sont couverts par des Accords régionaux de la CMS sous la forme de Mémoires d'Accord.



GRUES DE SIBERIE © ICF

Grâce à l'aide de la Convention, les petites populations de grues de Sibérie bénéficient d'un programme de reproduction en captivité qui permet de relâcher de jeunes oiseaux auxquels on enseigne leurs itinéraires traditionnels de migration grâce à des pilotes de delta planes. Des efforts pressants de la part de la CMS portent sur le courlis à bec grêle, un des plus rares de tous les migrants, pour découvrir ses derniers refuges hivernaux et ses lieux de reproduction dans l'immensité de l'Eurasie.

Le défi de la conservation de la spectaculaire grande outarde au titre d'un Mémoire d'Accord de la CMS est de gérer une agriculture moderne dans toute son aire de répartition en Europe centrale. Une autre espèce protégée par la CMS, le phragmite aquatique, est un petit oiseau chanteur qui dépend entièrement d'un certain nombre de sites en voie de disparition d'un type particulier de zone humide en Europe. Heureusement, la grande majorité des Etats clés de l'aire de répartition a maintenant adhéré à la Convention pour le sauver.

OISEAUX DE L'HEMISPHERE SUD

L'Accord crucial de la CMS sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP) s'attaquera aux menaces pesant sur ces vagabonds de l'océan, menaces qui vont de la noyade sur les hameçons des palangres posées pour la pêche jusqu'au pillage d'œufs et d'oisillons par des chats et des rats autrefois introduits par l'homme.



ALBATROS © DIDIER VANGELUWE/IRSNB

Mammifères marins : une approche régionale

La conservation des mammifères marins inscrits aux Annexes de la CMS est un grand défi, notamment parce que ces créatures souffrent souvent de problèmes loin des regards à partir des côtes. La CMS a adopté une approche régionale qui est prometteuse. Trois Accords de la CMS portent sur différentes zones de conservation.

CONSERVATION DES BALEINES ET DES DAUPHINS

L'Accord sur la conservation des petits cétacés de la Baltique et de la mer du Nord (ASCOBANS) vise à assurer la conservation des baleines, des dauphins et des marsouins, tels que les marsouins de port autrefois familiers, et la spectaculaire orque. Les menaces les plus importantes auxquelles sont confrontées ces baleines à dents sont les captures accidentelles dans les pêcheries, les différentes perturbations et la pollution marine.



ORQUE © INGRID VISSER/WDCS

Le second Accord sur les baleines et les dauphins mis au point par la Convention, l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone contiguë de l'Atlantique (ACCOBAMS), vise à réduire les menaces envers des espèces telles que le rorqual commun et le cachalot. A la différence d'ASCOBANS, cet accord couvre également les grands cétacés.



MEGAPTERE © BILL ROSSITER/WDCS

Les plans de conservation de ces Accords prévoient notamment l'évaluation des interactions entre les hommes et les cétacés, des mesures pour des réponses rapides, la création de zones protégées et la réduction des interactions avec les pêcheries.



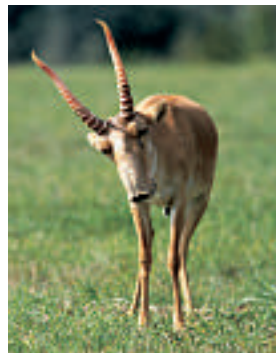
PHOQUE GRIS © K.-E. HEERS

TRAITEMENT DES MENACES ENVERS LES PHOQUES

L'Accord sur la conservation des phoques de la mer de Wadden a été conclu en tant que premier Accord au titre de la CMS après une épidémie qui, en 1988, a décimé 60 % des phoques communs de la région. L'Accord a été une réussite : la population a retrouvé ses niveaux d'avant l'épidémie et, bien qu'encore fragiles devant la maladie, les phoques ne soient plus menacés d'extinction.

Protection des mammifères terrestres : des antilopes aux chauves-souris

Beaucoup de mammifères terrestres migrateurs différents traversent régulièrement les frontières nationales. Plusieurs sont en danger et donc inscrits aux Annexes de la Convention, tels que les chauves-souris, le magnifique léopard des neiges, le chameau de Bactriane, les gorilles de montagne, les éléphants d'Afrique, des espèces de cervidés, plusieurs espèces d'antilopes d'Afrique et l'antilope saiga. De même que ces animaux sont variés, les stratégies pour leur conservation le sont aussi.



ANTILOPE SAIGA © ROTISLAV STACH

Le cerf de Boukhara d'Asie centrale était presque aussi important culturellement que la vache en Inde. Aujourd'hui, quelques centaines d'animaux seulement subsistent en raison d'une chasse illégale, du braconnage et de règlements inadéquats relatifs aux régimes des eaux des rivières dans les vallées où vivent ces animaux. Un Mémorandum d'Accord élaboré au titre de la CMS vise à sauver l'espèce de l'extinction.



CERF DE BUKHARA © OLGGA PERELADOVA/WWF RUSSIA

CONSERVATION DES CHAUVES-SOURIS D'EUROPE

L'Accord de la CMS sur la conservation des populations de chauves-souris européennes (EUROBATS) porte sur près de 45 espèces dont on sait qu'elles se trouvent en Europe. Aujourd'hui, les menaces les plus immédiates auxquelles elles ont à faire face proviennent de la dégradation de leurs habitats, de la perturbation des lieux de repos et de certains pesticides. EUROBATS a fixé de nouvelles normes juridiques améliorées pour les chauves-souris. La "Nuit européenne des chauves-souris" est un événement populaire annuel de sensibilisation du public célébré dans toute l'Europe.



GRANDS MURINS © HUGO WILLOCK/FOTONATURA



GAZELLES DORCAS © JOHN NEWBY/SSIG

CONSERVATION DES ANTILOPES D'AFRIQUE

Les gazelles, oryx et autres espèces d'antilopes sont des espèces essentielles dans les écosystèmes de la région sahélo-saharienne du nord de l'Afrique. Elles ont élaboré des systèmes uniques d'adaptation à cet environnement très aride. Outre de constituer une source primaire de nourriture, elles ont historiquement joué un rôle majeur dans la vie des communautés locales. Mais en raison d'une sévère désertification causée par l'homme et d'une chasse excessive, elles connaissent un déclin rapide.

Un Plan d'action pour six espèces sérieusement en danger, mis au point avec le soutien actif de la Convention, recommande d'étoffer certaines populations dans la nature avec des individus élevés en captivité, de réduire la mortalité et de renforcer la coopération internationale.

Tortues marines : vers une approche mondiale

Les tortues marines sont parmi les plus vieilles formes de vie sur terre. Elles sont menacées par les prises accidentelles dans les pêcheries, une consommation insoutenable de leur viande et de leurs œufs, la dégradation de leur environnement côtier et la pollution marine. On connaît peu de choses de leur vie en haute mer. Elles sont un parfait exemple de la



TORTUE MARINE ATTRAPEE DANS UN FILET © THOMAS DILLINGER



MESURANT UNE TORTUE MARINE

nécessité de rassembler tous les intéressés - communautés locales, écologistes, chercheurs et autorités gouvernementales - afin de travailler d'une manière coordonnée.

Il y a deux Mémorandums d'Accord de la CMS concernant les tortues marines, un pour la côte atlantique d'Afrique, l'autre pour l'océan Indien et le sud-est asiatique (IOSEA).

La CMS patronne des enquêtes sur les plages de nidification sensibles, sur l'évaluation des sites de prises accidentelles de tortues et sur le renforcement de moyens, par exemple les ateliers de formation.

A partir d'un niveau régional, en mettant l'accent sur les pays en développement, la Convention travaille à la mise au point d'une solution mondiale pour la conservation de ces espèces.

Pour plus de renseignements, veuillez vous mettre en rapport avec :

Convention sur les espèces migratrices
Secrétariat PNUE/CMS
Martin-Luther-King-Str 8
53175 Bonn Germany
Tel. (49 228) 815 2401/02
Fax (49 228) 815 24 49
e-mail: secretariat@cms.int
<http://www.cms.int>

Sites web des Accords au titre de la CMS :

ACAP
<http://www.ea.gov.au/coasts/species/seabirds/albatross/index.html>

ACCOBAMS
<http://www.accobams.mc>

AEWA
<http://www.unep-aewa.org>

ASCOBANS
<http://www.ascobans.org>

EUROBATS
<http://www.eurobats.org>

Secrétariat commun de la mer de Wadden
<http://www.waddensea-secretariat.org>



CHAMEAU SAUVAGE © RICHARD P. READING



OIE NAIN © INGAR-JOSTEIN ØIEN



CERF DE BUKHARA © NATALIA MARMAZINSKAJA/WWF RUSSIA



Convention sur les espèces migratrices



Conservez les animaux migrateurs

" ... Les animaux sauvages, dans leurs formes innombrables, sont une partie irremplaçable du système naturel de la terre, qui doit être conservée pour le bien de l'humanité ... "

" ... Chaque génération humaine détient les ressources de la terre pour les générations à venir et a l'obligation de veiller à ce que cet héritage soit conservé et, lorsqu'il est utilisé, le soit avec sagesse ... "

— extrait du préambule de la Convention